

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

14600 Honfleur







Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :

	REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	 sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : MODÉRÉ
	RADON	 sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

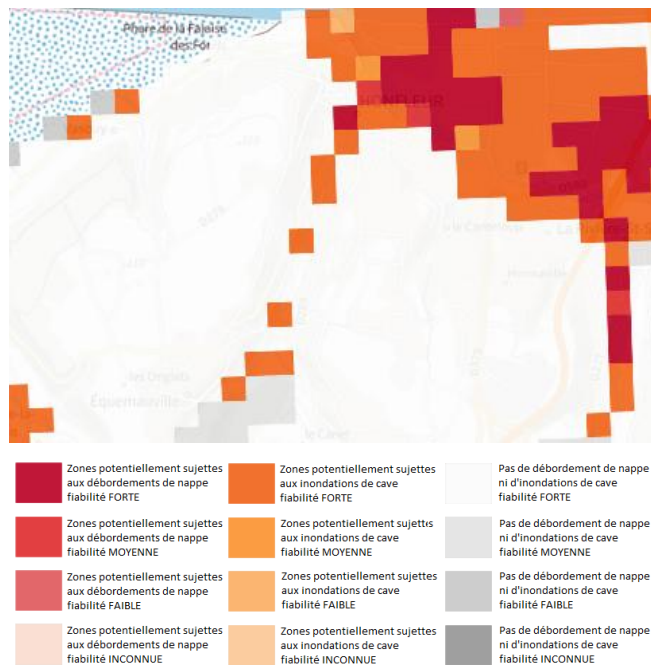
	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 sur ma commune : CONCERNÉ
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : CONCERNÉ
	POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : CONCERNÉ

Risque de remontées de nappe sur Honfleur

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

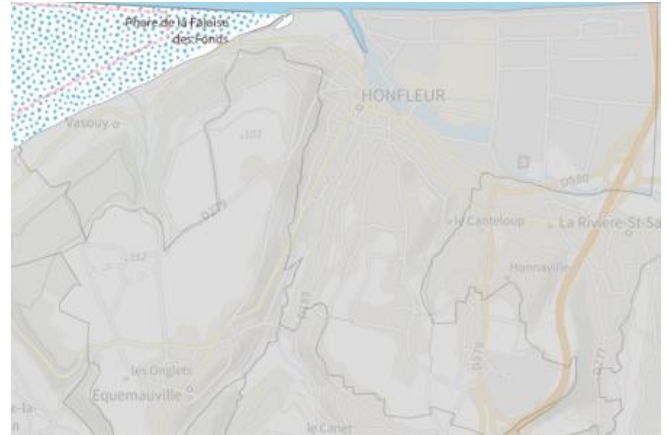
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Honfleur

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Honfleur

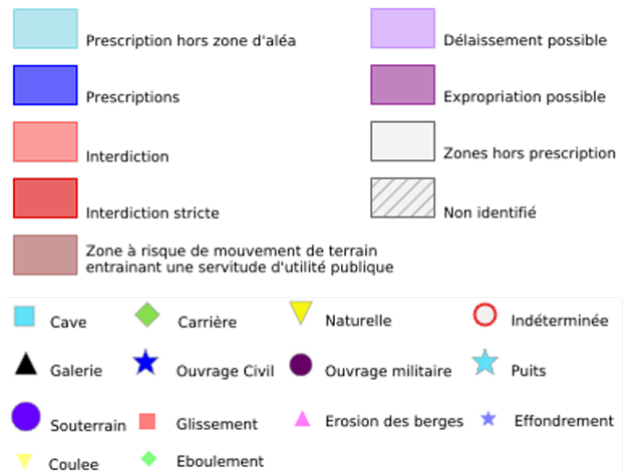
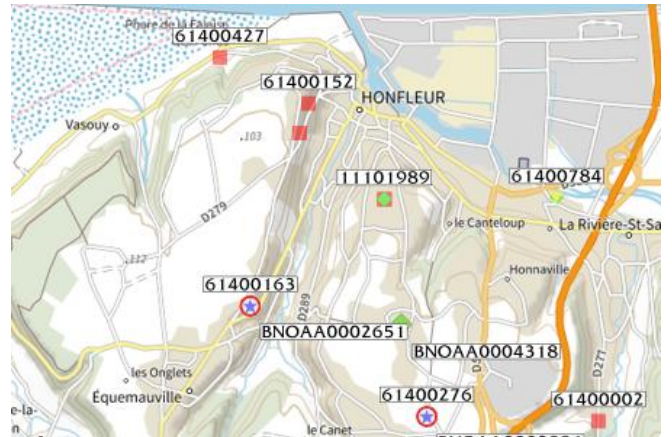
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

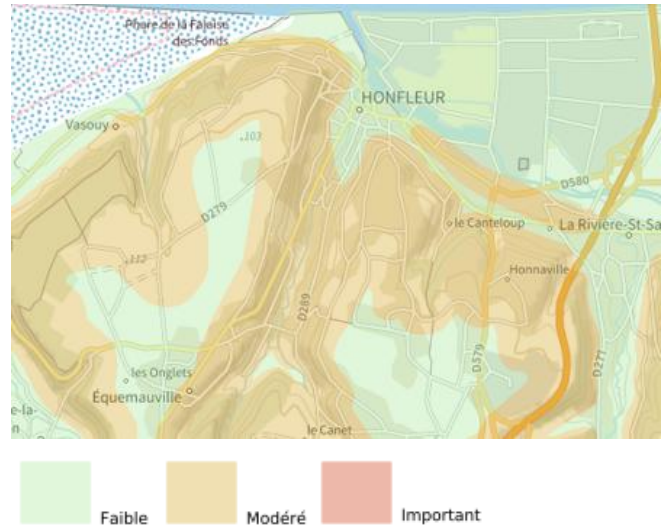
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Honfleur

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



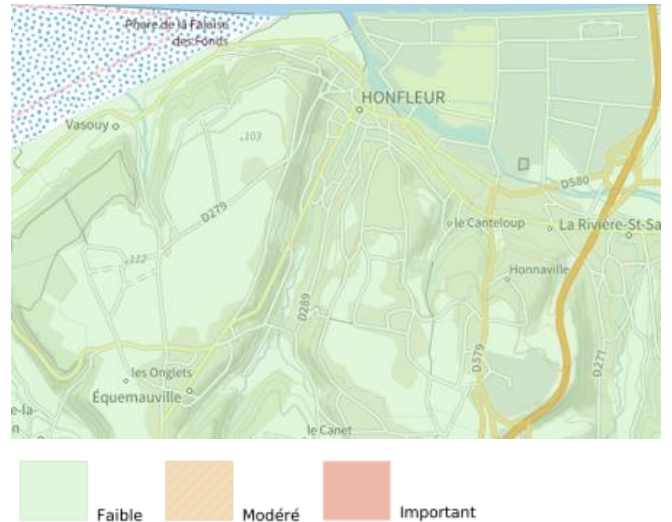
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Honfleur

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Honfleur

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

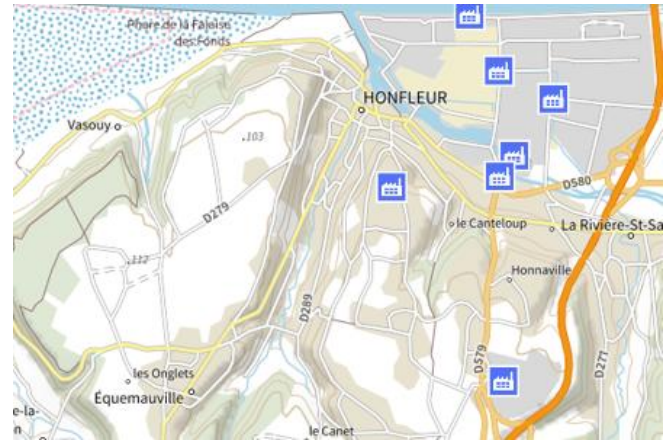
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 7 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

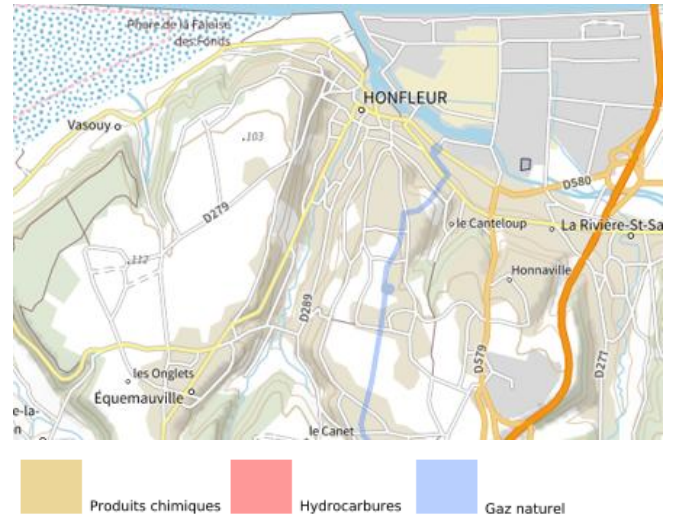
7 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
NORMANDIE EXPORT LOGISTICS	Non Seveso
ISB FRANCE	Non Seveso
ARKEMA FRANCE	Non Seveso
CHAUSSON MATERIAUX	Non Seveso
ISB FRANCE	Non Seveso
COSMOLUXE	Non Seveso
ALDI MARCHE HONFLEUR	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Honfleur

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



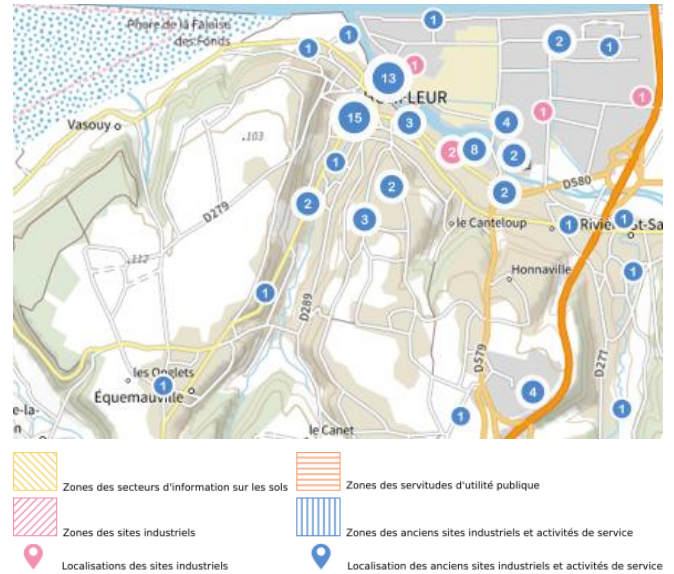
Risque de pollution des sols sur Honfleur

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 servitude(s) d'utilité publique sur la commune
Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sol. Elles entraînent soit des mesures conservatoires et de protection, soit des interdictions, soit des règles particulières d'utilisation ou d'occupation du sol.
- 3 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 5 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 79 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient au moins un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

7 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11101989	Chute de blocs / Eboulement	La Côte de Grâce
61400409	Glissement	Côte de Grâce
61400415	Chute de blocs / Eboulement	
61400417	Chute de blocs / Eboulement	
61400421	Chute de blocs / Eboulement	
61400423	Glissement	La Ferme du Butin, côte de Grâce
61400427	Glissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

1 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BNOAA0004318	carrière	DICRIM 2004 : Marnière, Le Buquet

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

5 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001048301	BOA (ex VRAI)	En cours
SSP50303102	SOCIETE DES ESSENCES FINES HONFLEUR	Clôturée
SSP50438201	Confinement de matériaux pollués - SHEMA	En cours
SSP000658801	Ancienne Usine à gaz	Clôturée
SSP000790701	ANCIEN DÉPÔT MIROLINE	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

79 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4086968	BTT (ex MIROLINE)	En arrêt	
SSP3794467	Garage et Station Service Ygouf	Indéterminé	
SSP3794246	Laboratoire d'industrie chimique	Indéterminé	
SSP3794245	Teinturerie Hubert	En arrêt	
SSP3794244	Mégisserie	En arrêt	
SSP3794243	Tannerie	En arrêt	
SSP3794242	Atelier de construction de bateaux	En arrêt	
SSP3794241	Scierie de bois	En arrêt	
SSP3794240	Atelier de construction de navires	En arrêt	
SSP3794239	Usine de contre plaqué	Indéterminé	
SSP3794238	Dépôt Shell pour le ravitaillement des	En arrêt	
SSP3794237	Stockage d'huiles minérales	En arrêt	
SSP3794236		En arrêt	
SSP3794235		En arrêt	
SSP3794234		En arrêt	
SSP3794233	Garage et Station Service Lewkov	En arrêt	
SSP3794232	Fonderie de fer et de cuivre	En arrêt	
SSP3794231	Garage et Station Service Alexandre	En arrêt	
SSP3794230	Garage et Station Service Trépost	En arrêt	
SSP3794229	Tannerie Leguillois	En arrêt	
SSP3794228	Imprimerie Haize	En arrêt	
SSP3794227	Garage et station Service Veret	En arrêt	
SSP3794226	Station Service Antar	En arrêt	
SSP3794225	Scierie Mécanique	En arrêt	
SSP3794224	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3794223	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3794222	Atelier de construction navale	Indéterminé	
SSP3794221	Atelier de construction de navire	En arrêt	
SSP3794220	EDF GDF, Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3794219	Atelier de constructions navales	En arrêt	
SSP3794218		En arrêt	
SSP3794217	Imprimerie Haulard	En arrêt	
SSP3794216	Station Service de Super Marché	En arrêt	
SSP3794215	Garage et Station service MAGADOU	En arrêt	
SSP3794214	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3794213	Stockage de carburants	En arrêt	
SSP3794212	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3794211	Ateliers de construction de navires en	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3794210	Atelier de constructions navales	En arrêt	
SSP3794209	Atelier de construction de navires	En arrêt	
SSP3794208	Ateliers et chantiers navals	Indéterminé	
SSP3794207	Atelier de Mécanique	En arrêt	
SSP3794206	Forge et Serrurerie	En arrêt	
SSP3794205	Canon	Indéterminé	
SSP3794204	Mégisserie - Tannerie Grosset	En arrêt	
SSP3794203		En arrêt	
SSP3794202	Fabrique de Meuble	Indéterminé	
SSP3794201	Dépot d'acéthylène dissous	En arrêt	
SSP3794200	Garage et Station Service Magadou	En arrêt	
SSP3794199	Tannerie Guillou	En arrêt	
SSP3794198		En arrêt	
SSP3794197	Tannerie et Menuiserie Chevallier	En arrêt	
SSP3794196	Usine de traitement des bois	Indéterminé	
SSP3794195	Scierie de bois exotiques	Indéterminé	
SSP3794194	Fabrique de Meubles	Indéterminé	
SSP3794193	Menuiserie	Indéterminé	
SSP3794192	AKAÏ	Indéterminé	
SSP3794191	Stockage de produits pétroliers	Indéterminé	
SSP3794190	Raffinerie de sucre	En arrêt	
SSP3794189		En arrêt	
SSP3794188	Dépot Miroline	Indéterminé	
SSP3794187	Construction navale Meterie	En arrêt	
SSP3794186	Usine de Construction Navale	Indéterminé	
SSP3794185	Stockage d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3794184	Entrepots d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3794183		Indéterminé	
SSP3794182	Négoce en bois et en charbon	En arrêt	
SSP3794181	Usine de produits chimiques CECA	Indéterminé	
SSP3794180	Stockage de combustibles	Indéterminé	
SSP3794179	Construction de navires	En arrêt	
SSP3793724	Poterie	En arrêt	
SSP3793462	DLI CANON	Indéterminé	
SSP694042	SURVEYFERT	En arrêt	
SSP503728	ACMH SAMETO	En arrêt	
SSP503031	SOCIETE DES ESSENCES FINES	En arrêt	
SSP501737	CHAUSSON MATERIAUX	En arrêt	
SSP501736	BTT	En arrêt	
SSP501735	CLAUDE LEBRUN	En arrêt	
SSP500024	COMPAGNIE FRANCAISE DE	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle